

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1997

The
cop
may
the
sign
che

This
Ce d

10x

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	12x		16x		20x		24x		28x	32x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

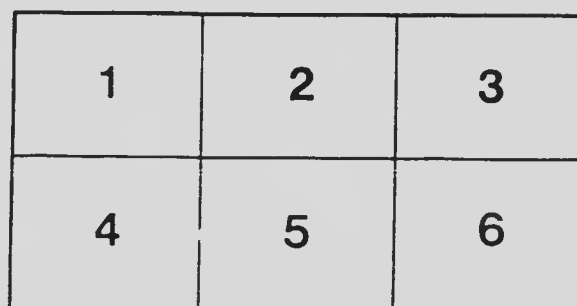
Library
Agriculture Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

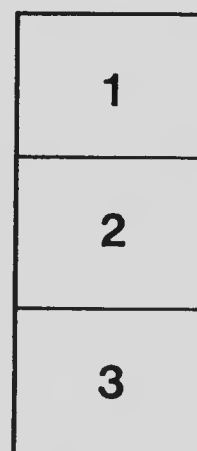
Bibliothèque
Agriculture Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

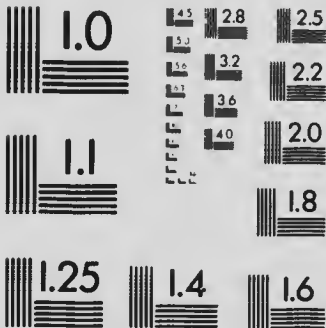
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



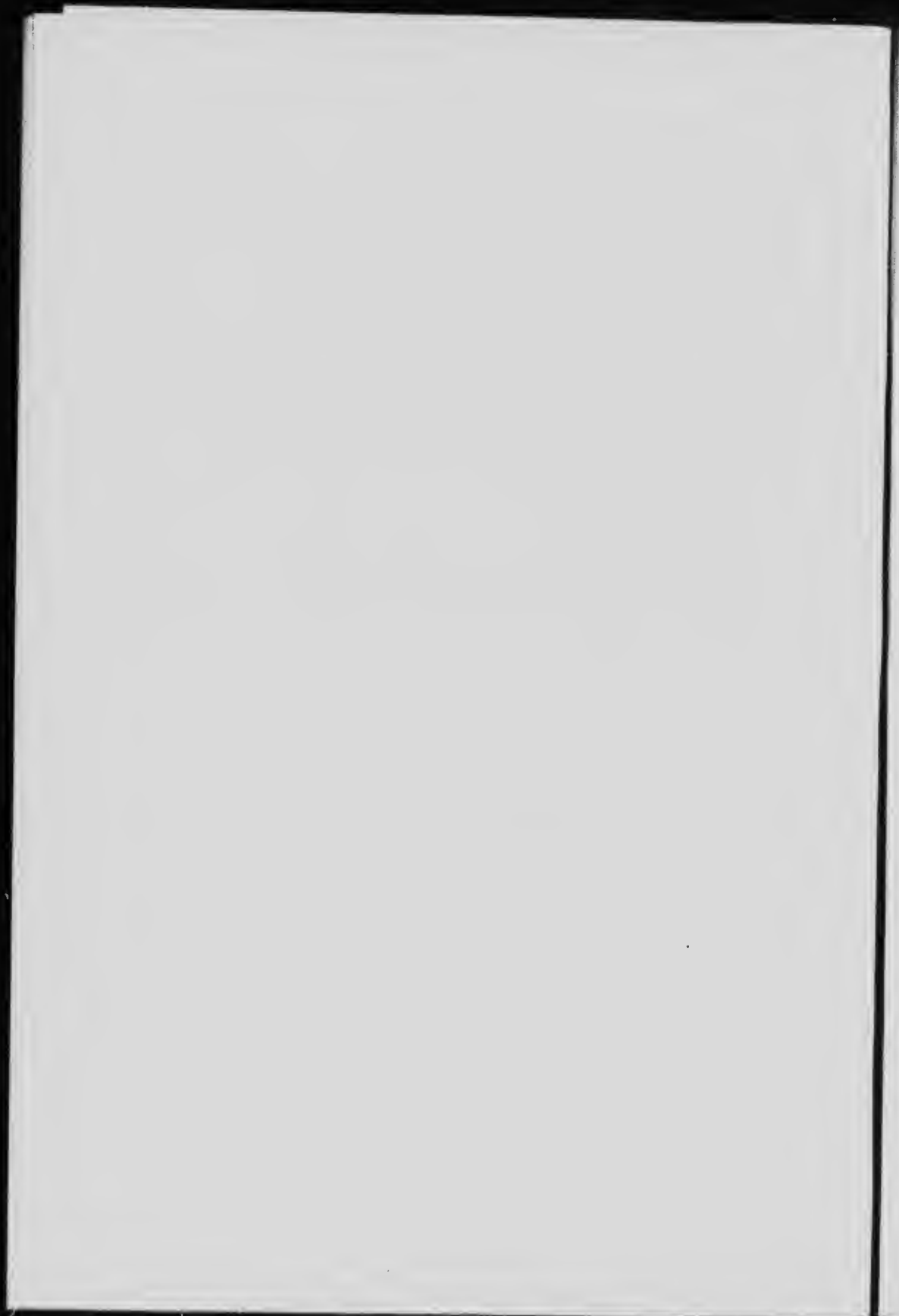
MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax



MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE---CANADA

LES FERMES EXPÉRIMENTALES

LE CHEVAL CANADIEN

“ Il tient toujours, quelle que soit la tâche.”

PAR

G. A. LANGELIER

Régisseur, station expérimentale, Cap Rouge, Qué.

BULLETIN N° 95

Série régulière

Traduit au Bureau de traduction du Ministère.

Publié par ordre de l'honorable F. S. TOLMIE, Ministre de l'agriculture, Ottawa, Ont.

OTTAWA

THOMAS MULVEY

IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

1920

3724—1



L'écurie de la Station expérimentale de Cap Rouge, Québec.

28 avril 1920.

L'honorable MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR LE MINISTRE.—J'ai l'honneur de vous soumettre le manuscrit du bulletin n° 95 de la série régulière des fermes expérimentales, intitulé "Le cheval Canadien" et préparé par M. G. A. Langelier Dr Sc. A., régisseur de la station expérimentale de Cap Rouge, Qué.

Je suis d'avis que l'élevage du cheval Canadien doit être encouragé pour les raisons suivantes:—

1. A cause de son adaptation merveilleuse, de sa résistance et du peu de soins qu'il exige.

2. Parce que c'est le cheval qui se rapproche le plus du type idéal à toutes fins, tant demandé aujourd'hui sur nos fermes et dans nos villes.

3. Parce que c'est strictement une race canadienne.

Je recommande la publication de ce bulletin, qui apporte de nouveaux renseignements sur cette précieuse espèce chevaline ainsi qu'un compte rendu préliminaire des recherches actuellement en cours sur l'élevage de cette race, sous la direction de notre régisseur de Cap Rouge.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le ministre,

E. S. ARCHIBALD,
Directeur des fermes expérimentales fédérales.

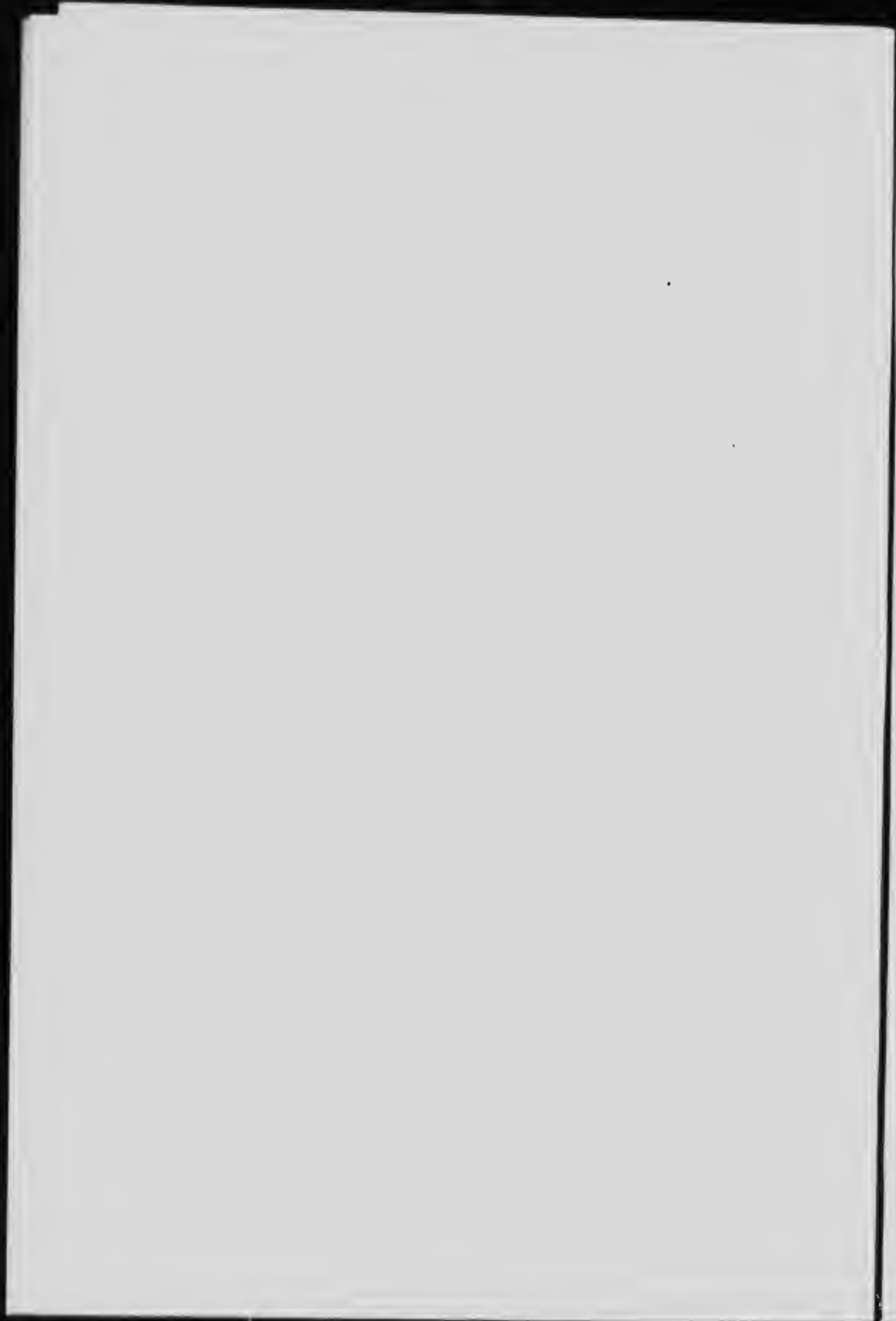
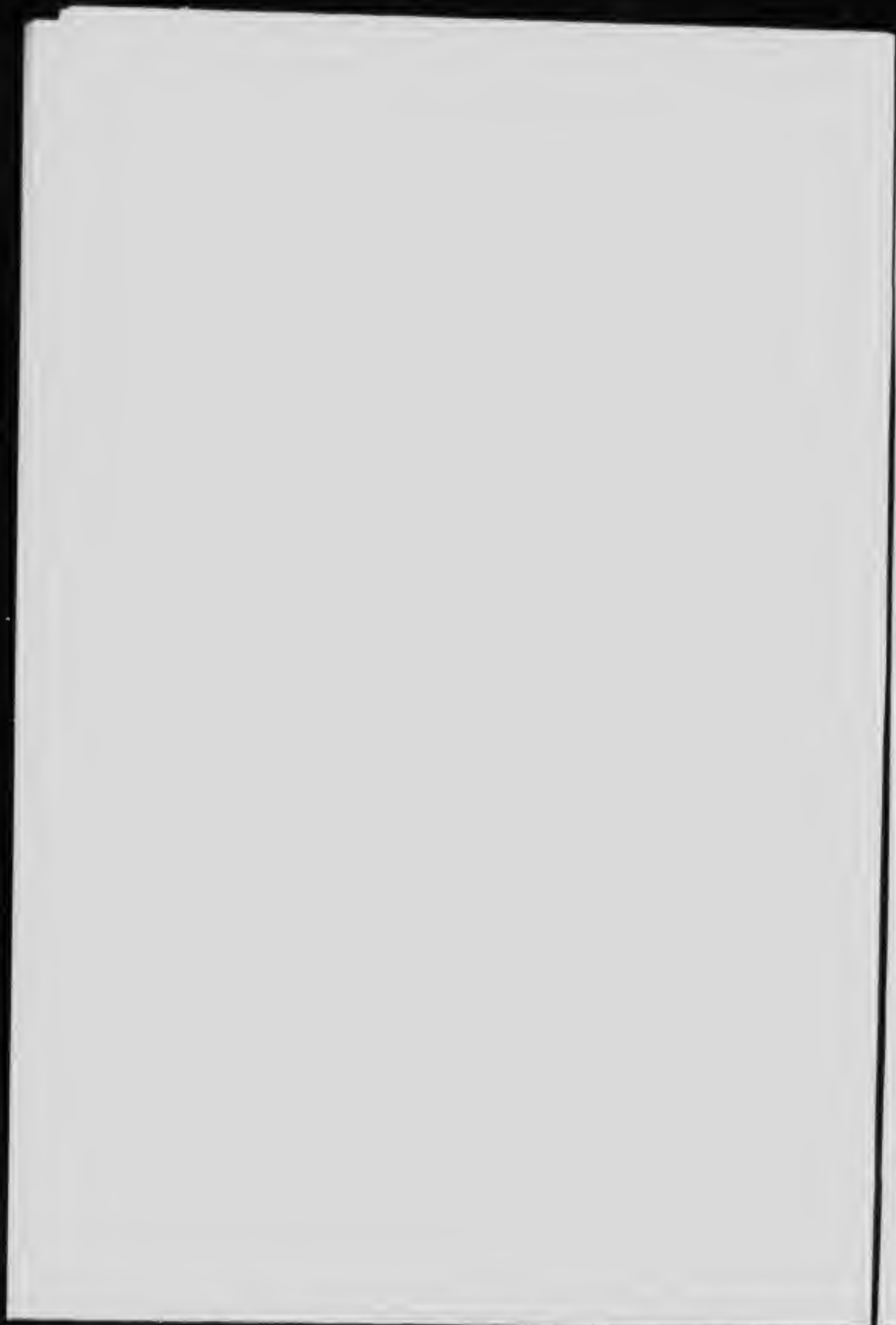


TABLE DES MATIÈRES

	Page
Le cheval se maintient.....	7
Le cheval à toutes fins.....	8
Le cheval Canadien.....	9
Ses débuts.....	9
Son endurance.....	9
Comme cheval à toutes fins.....	10
Pour fins militaires.....	11
Sa disposition.....	11
Tableau de pointage.....	11
Ce que nous avons fait.....	14
L'histoire d'Albert de Cap Rouge.....	14
Un étalon "bon raceur".....	15
Problème d'élevage.....	15
Questions d'alimentation.....	16
Logement des chevaux.....	17
Soin et entretien.....	18
Programme de recherches expérimentales.....	19
Le haras de St-Joachim.....	20
La valeur des notes bien tenues.....	20
Comment se procurer de bons étalons.....	21



LE CHEVAL CANADIEN

Par G. A. LANGELIER

LE CHEVAL SE MAINTIENT.

Chaque fois qu'un nouveau moyen mécanique de travail ou de transport — charrue à vapeur, tramway, bicyclette, automobile, tracteur, camion mécanique, etc. — est entre dans le domaine de la réalisation pratique en ces derniers temps, il s'est trouvé de nombreux prophètes pour prédire la disparition rapide et complète du cheval. Des gens très bien intentionnés remplissaient la presse d'articles à ce sujet; les caricaturistes s'encharnaient à représenter le cheval comme un objet de curiosité, bientôt relégué dans les musées, et cette opinion fut généralement acceptée, et l'élimination de ce noble animal considérée comme un fait inévitable, à brève échéance. Et cependant, le cheval s'est maintenu; il se porte toujours bien. Jamais même depuis la découverte du Nouveau-Monde la population chevaline de l'Amérique du Nord — Canada et États-Unis — n'a été aussi nombreuse, s'il faut en croire la statistique officielle, qu'elle n'était en l'an de grâce 1918, en dépit des exportations considérables qui ont eu lieu pendant la guerre.

À première vue, c'est là un état de choses remarquable. Comment le cheval, qui n'avait aucun agent de réclame pour exalter ses mérites, tandis que les meilleurs talents s'ingéniaient à développer l'industrie automobile, a-t-il pu se maintenir? On a dépensé des fortunes à démontrer que les automobiles, les camions et les tracteurs peuvent remplacer le cheval; on n'a rien fait pour prouver que l'énergie mécanique ne peut même essayer de faire certains genres de travaux auxquels le cheval est employé.

Pourtant cet accroissement graduel de la population chevaline n'a en somme rien d'extraordinaire, quand on songe aux districts surpeuplés des grandes villes où les camions ne seront jamais avantageux pour de courts trajets; aux longs mois d'hiver, dans les sections les plus reculées vers le nord, pendant lesquels les automobiles doivent nécessairement s'arrêter, et aux fermes accidentées ou même très ondulées où le fonctionnement du tracteur exige une trop forte dépense d'énergie.

Il faut admettre sans doute que les machines peuvent exécuter certains genres de travaux tout aussi bien et parfois à meilleur compte que le cheval, mais il en est de même en ce qui concerne la main-d'œuvre humaine. Depuis trente ou quarante ans on invente et on remplit nos fabriques de machines de tous genres, et cependant la main-d'œuvre est plus demandée que jamais.

Il y aurait aussi à tenir compte de ce fait que le cultivateur ordinaire n'est pas mécanicien, pas plus que le mécanicien ordinaire n'est cultivateur. Tant que le tracteur est neuf, tout va bien, mais lorsqu'il commence à se détraquer et que le fabricant ou la station de service sont loin, alors le cultivateur est forcément arrêté au plus fort des semailles, de la fenaison ou de la moisson. Il n'en est pas de même du cheval que l'on a appris à soigner pendant de longues générations, et faute d'un animal indisposé l'écurie ne chôme pas.

Loin de nous l'idée de prétendre que l'industrie automobile ne rend pas service au pays tout en rapportant de gros dividendes à ses actionnaires; ce que nous n'admettons pas et ce que n'admettront jamais ceux qui ont sérieusement étudié la question, c'est qu'elle puisse jamais chasser le cheval de la ferme.

LE CHEVAL À TOUTES FINES.

Sans doute, l'automobile a, dans une grande mesure, remplacé le cheval de luxe—cheval de voiture, cheval de carrosse, cheval de selle—ce dernier peut-être en moins grande proportion que les autres; elle a supplanté et continuera à supplanter le routier dans bien des districts. Les tracteurs et les camions ont aussi pris la place d'un bon nombre de chevaux de gros trait, mais il n'est pas encore démontré que cette substitution sera permanente.

Quant au cheval de ferme par opposition au cheval de trait, peu d'avocats ont pris sa défense car aucun éleveur n'avait intérêt à le vanter. Le cheval à toutes fins était méprisé parce qu'il était souvent mal conçu—le résultat d'un croisement de hasard. Mais s'il existait une race fournissant régulièrement des chevaux d'un poids de 1,100 à 1,300 livres, qui puissent être attelés à une voiture sans paraître gauches et faire également, avec entraînement, leur part des travaux de la ferme, des animaux ayant une allure vive, beaucoup de courage et d'endurance, qui donc songerait à les ridiculiser quand des milliers de cultivateurs s'empresseraient de les acheter et en seraient satisfaits?

Les chevaux de trait ont toujours été et seront toujours d'un bon rapport pour les cultivateurs qui les produisent. Mais prétendre que c'est la seule catégorie de chevaux à élever, c'est aller trop loin. Il ne serait pas plus juste de dire que les tracteurs ou les camions sont toujours les plus économiques pour la ferme ou pour la ville.



JUMENTS CANADIENNES.

Attelées à une voiture, elles paraissent à leur place.

Le professeur Davenport, de l'université de l'Illinois, l'État où les chevaux de trait ont peut-être été plus vantés que partout ailleurs en Amérique, déclarait ce qui suit il y a quelques années :

“À côté du cheval de gros trait, ayons un cheval utile, intelligent, de taille moyenne, à poitrail épais et profond, à col droit, à front large et bombé, à œil vif, à narines ouvertes et à oreilles dressées, à jambe courte, fortement musclée, ayant un pas allongé, bas, posant le pied légèrement sur le sol, et si à ces caractères s'ajoutent un dos court et un rein solide, nous aurons un cheval d'action, de grande endurance qui

promettra de durer vingt ans. Il existe pour ce genre de chevaux une demande forte et croissante. Qui l'éleva et de quelle race sortira-t-il?"

On ne saurait donner une meilleure description du cheval Canadien.

LE CHEVAL CANADIEN.

SES DÉBUTS.

Le cheval Canadien d'autrefois, ou le poney Canadien comme on l'appelaît, était, de l'aveu de tous, un petit cheval de fer. Il n'existe pas de documents qui le prouvent, mais il est probable qu'il pouvait développer plus d'énergie par cent livres de poids que tout autre membre de la famille chevaline. Un fait nous l'explique: les premiers animaux de cette race avaient été envoyés de France au Canada par Louis XIV, qui aimait à faire bien les choses, et qui avait donné l'ordre à son ministre Colbert, lui-même ayant fort à cœur le progrès de la colonie naissante, de choisir les meilleurs spécimens que l'on pouvait trouver au pays. Ces chevaux, qui continuaient à appartenir au roi pendant trois ans, furent distribués parmi ceux qui avaient le plus contribué à aider à la colonisation et à la culture au Canada.



LEURS CANADIENNES.

Leur dos court, leurs reins solides leur donnent une grande endurance.

Il y eut ensuite la sélection naturelle, par la survivance du plus digne: les sujets manquant de vitalité et d'endurance ne résistèrent pas aux grands froids ni aux durs charrois dans les neiges épaisses et disparurent graduellement.

Les qualités du cheval Canadien étaient si appréciées que l'on s'en est servi pour former certaines familles du Morgan et du Standard Bred, et c'est ainsi que son sang coule aujourd'hui dans les veines de quelques-uns des chevaux les plus rapides et les plus sportifs d'Amérique.

SON ENDURANCE.

Un éleveur désintéressé, M. J. W. Ingham, du comté de Bradford, Pennsylvanie, écrivait ce qui suit dans la *Broader's Gazette* (Chicago), le 19 mars 1914: "Un mar-

chand de bois ayant acheté un cheval Canadien pesant environ 1,050 livres l'a attelé sur le même palonnier à côté d'un autre cheval, plus lourd de 200 livres. Le cheval Canadien a toujours tenu ses traits bien tendus et n'a jamais montré autant de fatigue que son gros compagnon. Après deux années de travail commun, le gros cheval mourut. Questionné sur la cause de cette mort, le conducteur de l'attelage répondit: "C'est le Canadien qui l'a fait mourir à force de travail". Un autre gros cheval accouplé à ce Canadien, mourut au bout d'une année et le Canadien était encore en parfait état. Les chevaux Canadiens descendent sans doute d'une grosse race de chevaux venus de France dans les premiers temps de la colonie. Les poulains n'étant pas aussi bien nourris ni aussi chaudement logés que leurs ancêtres et exposés à un climat et à un travail plus rigoureux, ils ont perdu de leur taille, mais ils ont gagné en résistance et en endurance."

COMME CHEVAL À TOUTES FINs.

M. A. W. Smith, ancien député de Middlesex-Nord, Ontario, disait ce qui suit en 1909 devant le comité permanent de l'agriculture et de la colonisation: "J'ai eu le plaisir de conduire moi-même un bon nombre de ces chevaux et je connais leurs qualités. Je me souviens en particulier d'un attelage, typique du grand nombre de ceux qui m'étaient familiers. Ces chevaux pesaient presque exactement 1,250 livres chacun. Ils étaient noirs tous les deux et très bien appareillés. Ils allaient à plus de dix milles à l'heure et maintenaient cette vitesse pendant deux heures et plus. Je les ai vus à l'œuvre. Ils allaient trois ou quatre heures au train de dix milles à l'heure, sans en paraître le moindrement incommodés. Ils tiraient aussi au pas une bonne charge



JUMENTS CANADIENNES.

Attelées à une charge, elles tirent jusqu'à ce qu'elles l'aient déchargée.

ordinaire à raison d'environ quatre milles à l'heure. Je crois que c'est là une des meilleures qualités que l'on puisse désirer chez un cheval de ferme, et le cheval Canadien est un cheval idéal pour le cultivateur. J'ai vu le même attelage lutter contre d'autres chevaux plus lourds, pesant probablement de 1,600 à 1,700 livres, et démarrer une plus grosse charge qu'eux. C'est là un des traits caractéristiques que j'ai constaté

chez ces chevaux Canadiens, et je ne crois pas que nous ayons encore développé une race ou un mélange de races qui puisse égaler cet animal comme cheval à toutes fins. C'est peut-être le cheval le plus utile que le cultivateur puisse employer dans la province de Québec, dans l'Ontario ou dans l'Ouest."

POUR FINS MILITAIRES.

Peu de gens connaissent mieux le cheval que le docteur J. G. Rutherford, autrefois commissaire de l'industrie animale au ministère fédéral de l'Agriculture. Il disait à ce sujet: "Je ne vois pas pourquoi ce cheval ne serait pas élevé et employé sur une grande échelle pour la cavalerie. Il ferait également un excellent cheval pour l'infanterie montée".

M. Currie, ancien député de North Simcoe, Ontario, disait également: "J'ai vu une fois plusieurs attelages Canadiens dans l'artillerie canadienne royale. Je n'ai jamais vu de si beaux attelages de ma vie. On m'a dit que ces chevaux ont fait toute la guerre sud-africaine et qu'ils en sont revenus sains et saufs."

SA DISPOSITION.

L'honorable Sidney Fisher, ancien ministre de l'Agriculture, disait aussi: "En général le cheval Canadien est l'animal le plus docile, le plus doux et le mieux disposé de tous les chevaux que j'ai eu l'occasion de conduire. C'est aussi l'un des plus acharnés au travail. Il ne flanche jamais, quelle que soit la tâche; sur la route il ira sans jamais s'arrêter; attelé à une charge, il tirera jusqu'à ce qu'il l'ait démarrée. Jamais il ne s'effarouche et les enfants peuvent le conduire en toute sûreté. Il est toujours docile et a bon caractère."

TABLEAU DE POINTAGE.

Le tableau de pointage suivant a été préparé par le secrétaire de l'Association des éleveurs du cheval Canadien, le docteur J. A. Couture, qui a plus contribué à en faire naître la race que toute autre personne attachée à cette association.

ÉCHELLE DE POINTS POUR LE CHEVAL CANADIEN.

Premier groupe.

Tête.	Points.
<i>Forme et port.</i> —Carrée, c'est-à-dire plutôt courte que longue et rectiligne par tout; sèche; portée assez haut et obliquement de haut en bas et d'arrière en avant.	} 2
<i>Oreilles.</i> —Écartées, fines, mobiles, plutôt courtes que longues.	
<i>Front et chanfrein.</i> —Larges et plats.	} 1
<i>Yeux.</i> —Écartés l'un de l'autre, à fleur de tête, grands, moyennement convexes, vifs, mobiles, doux et francs.	
<i>Paupières.</i> —Fines, écartées, nettes et mobiles.	} 1
<i>Naseaux.</i> —Larges et écartés.	
<i>Lèvres.</i> —Minces, mobiles, recouvertes de peau fine.	} 1
<i>Bouche.</i> —Plutôt petite.	
<i>Mâchoires.</i> —Un peu larges de haut en bas, bien écartées à leur angle inférieur.	} 1
<i>Auge.</i> —Écartée, sèche et bien évidée.	
<i>Joues.</i> —Bien développées, fermes mais non pas grasses.	} 4
Total de points pour ce groupe.	

Deuxième groupe.

Encolure et gorge.

	Points.
<i>Gorge.</i> —Large transversalement; passage de la gorgerette légèrement déprimé.	1
<i>Encolure.</i> —Plutôt rectiligne qu'arquée, large à son bord inférieur, mince à son bord supérieur; face latérale légèrement arrondie et recouverte de muscles fermes. Élégamment attachée à la tête et bien liée aux épaules.	4
Total de points pour ce groupe.	5

Troisième groupe.

Tronc.

	Points.
<i>Garrot.</i> —Sec, moyennement élevé, long d'avant en arrière.	1
<i>Dos.</i> —Fort, large, droit, court.	4
<i>Reins.</i> —Larges, courts, forts, droits.	4
<i>Poitrail.</i> —Large, faisant que le cheval est bien ouvert du devant; recouvert de muscles bien développés et saillants.	1
<i>Poitrine.</i> —Ample en hauteur et en largeur; côtes longues, larges, bien écartées et bien arquées.	7
<i>Ventre.</i> —Assez volumineux, sans être tombant et se fondant doucement avec le cercle des côtes et les flanes.	3
Total de points pour ce groupe.	20

Quatrième groupe.

Membres antérieurs.

	Points.
<i>Epaule.</i> —Longue, oblique et bien musclée.	5
<i>Bras et coude.</i> —Longs, gros, recouverts de muscles durs et formant saillie, moyennement inclinés. Coude long, parallèle à l'axe du corps en même temps qu'il en est écarté.	1
<i>Avant-bras.</i> —Descendant aussi bas que possible, large, épais, tombant bien d'aplomb.	2
<i>Genou.</i> —Sec, long, large, épais, net, tombant d'aplomb, tourné ni en dedans ni en dehors.	5
Total de points pour ce groupe.	13

Cinquième groupe.

Membres postérieurs.

	Points.
<i>Croupe.</i> —Longue autant que possible, large, légèrement oblique; la pointe de la hanche ne formant qu'une légère saillie.	3
<i>Queue.</i> —Forte à son origine, grosse, plantée assez haut, garnie de crins abondants, fins et assez longs.	1
<i>Fesse, cuisse, grasset, jambe.</i> —Fesse descendant aussi près du jarret que possible, ferme, dense, bien fournie. Cuisse large et épaisse. Grasset net, rapproché du ventre, légèrement tourné en dehors. Jambe longue, large, la corde bien écartée de l'os, grosse et dure.	5
<i>Jarret.</i> —Net, sec, large, épais, parallèle au plan incliné du corps, tourné ni en dehors ni en dedans.	5
Total de points pour ce groupe.	14

Sixième groupe.

Partie inférieure des membres.

	Points.
<i>Canons</i> .—Courts, larges, épais, secs, nets, tombant d'aplomb. Tendons secs, nets, fermes, gros, bien détachés.	
<i>Boulets</i> .—Larges, épais, secs, nets, légèrement obliques.	
<i>Paturons</i> .—Larges, épais, de longueur moyenne, moyennement obliques, exempts de longs poils.	
Pour le membre antérieur.	5
Pour le membre postérieur.	5
	<hr/>
Total de points pour ce groupe.	10

Septième groupe.

Sabots.

	Points.
<i>Sabot antérieur</i> .—Grand, fort, aussi large que long, bien d'aplomb; ligne de face moyennement inclinée; hauteur des talons moitié de celle de la face antérieure; talons largement ouverts, égaux, tombant verticalement sur le sol; sole creuse, épaisse; fourchette forte et assez dure.	10
<i>Sabot postérieur</i> .—Doit avoir toutes les qualités de l'antérieur à l'exception que la forme en est plus ovale, que les talons en sont plus élevés et plus écartés.	5
	<hr/>
Total de points pour ce groupe.	15

Huitième groupe.

Extérieur.

	Points.
<i>Peau</i> .—Molle, souple, douce, détachée; poils soyeux.	1
<i>Couleur</i> .—Toute couleur est acceptable.	
<i>Taille</i> .—Mâles; ne devant pas dépasser 5 pieds 4 pouces. Femelles ne devant pas dépasser 5 pieds 3 pouces.*.	1
<i>Poids</i> .—Mâles, préférablement de 1,000 à 1,350 liv.; femelles de 1,050 liv. à 1,250	
<i>Allure</i> .—Vive, alerte, plutôt allongée que trop relevée, jarrets, genoux, boulets et paturons fléchissant bien.	7
	<hr/>
Total de points pour ce groupe.	10

Tempérament et système nerveux.

Le tempérament doit être docile mais plein de vigueur et d'ardeur sans être nerveux.	4
--	---

Apparence générale.

Élégance dans le port et la démarche et symétrie des formes.	5
	<hr/>
Grand total des points.	100

*La taille préférée est de 5 pieds 1 pouce à 5 pieds 3 pouces. Chez les sujets de qualité tout à fait exceptionnelle on permet 5 pieds 4 pouces.

xChez les sujets de qualité tout à fait exceptionnelle on tolère jusqu'à 1,450 liv. pour les mâles et 1,300 liv. pour les femelles.

CE QUE NOUS AVONS FAIT.

L'HISTOIRE D'ALBERT DE CAP ROUGE.

En l'automne 1912, nous avons acheté pour la station de Cap Rouge une jument noire, de conformation typique, mais dont le poids n'atteignait pas tout à fait onze cents livres. Douée d'un grand courage, possédant une bonne allure et ayant une conformation qui lui donnait plus de force que n'auraient eu des animaux pesant deux cents livres de plus, cette jument est peut-être le spécimen le plus résistant de la race chevaline qui ait jamais vécu. Bien des fois elle a passé dix bonnes heures sur la moissonneuse à maïs, accouplée à un compagnon de travail qui pesait près de 1.500 livres, et jamais son bas-cul n'est resté en arrière de l'autre, ne serait-ce que pour un moment. Tous les conducteurs d'attelage s'accordent à dire qu'elle paraissait tout aussi en train après une dure journée de travail qu'au commencement de la journée, même jusqu'à deux semaines avant le poulinement.

Cette jument, Hélène—49—avait été saillie avant d'être achetée, par Wilfrid—1012—un étalon noir qui ne pesait pas douze cents livres, mais un vrai cheval, pour nous servir de l'expression consacrée. Nous nous attendions à avoir une progéniture de petite taille, mais il semblait raisonnable de croire que les descendants déborderaient de qualité, d'endurance et de courage.



JUMENTS CANADIENNES.

Elles ont un pas rapide, qui compte pour beaucoup à la fin d'une journée de labour.

Le 31 mai 1913 fut certainement un grand jour dans les annales de la race Canadienne car ce jour-là naquit un poulain noir, Albert de Cap Rouge—1489—issu de l'union des deux qui viennent d'être mentionnés. Le 2 juin, il pesait 110 livres, ce qui n'est certainement pas exagéré, mais à l'âge d'un mois il faisait monter la bascule à 190, à deux mois à 290, et comme le jument fournissait beaucoup de lait, il pesait à trois mois 465 livres. Il fut exposé dans des concours à Québec et Sherbrooke cet automne-là, et une offre qui aurait presque payé ce que sa mère avait coûté fut refusée. Il s'est si bien développé que nous décidâmes de le conserver, voulant voir ce que donnerait une alimentation généreuse, jointe à un bon croisement.

Sevré à cinq mois, il fut hiverné dans un hangar de planches, à devant ouvert; jamais on ne le vit frissonner une seule fois quoiqu'il passât presque tout son temps dehors.

A douze mois il pesait 750 livres; à quatorze mois 850; à dix-huit mois, exactement 1,000; et à 26 mois, 1,105, quoiqu'il eut été mis au travail vers l'âge de deux ans et qu'il se fût beaucoup agité cette saison. A l'âge de trente-huit mois il avait atteint 1,210 livres, soit un peu plus que son père n'avait jamais pesé et beaucoup plus que sa mère. Enfin, une fois entièrement développé c'était un cheval à la fois l'emmu pour les uns et le charme pour les autres dans l'industrie de l'élevage—on n'est jamais sûr de l'avenir.

UN ÉTALON "BON RACEUR."

Lorsque Albert eut dépassé le poids de son père ou de sa mère à l'âge précoce de vingt-six mois, nous n'eûmes plus aucune crainte qu'il laissât à désirer du côté de la taille. Mais qu'en serait-il de sa progéniture—car c'est là ce qui fait à la fois l'emmu pour les uns et le charme pour les autres dans l'industrie de l'élevage—on n'est jamais sûr de l'avenir.

Nous avons rassemblé un haras peu nombreux mais sélectionné de juments de race pure, venant de différents endroits. Toutes paraissaient être de très bonne qualité au moment de l'achat, mais une fois rassemblées à Cap Rouge au nombre d'une douzaine ou à peu près, il nous parut qu'elles étaient loin d'être aussi uniformes qu'on aurait pu le souhaiter. Leur couleur variait d'un bai clair à un noir pur, avec des teintes intermédiaires de bai foncé, de brun et de brun noir. Leur poids oscillait entre 1,100 et 1,400 livres. Sauf deux exceptions près, la conformation dénotait la force et l'on sentait qu'elles dureraient, qu'elles tiendraient longtemps au travail.

Toutes cependant possédaient quelques traits importants; beaucoup d'ardeur—attelées à une grange, elles auraient tiré toute la journée sans se lasser;—jamais elles ne paraissaient fatiguées après une dure journée de travail; enfin elles étaient bonnes mangeuses.

Il nous parut qu'il y avait là de bonnes et solides bases pour le travail que nous proposons de faire, car il semble moins difficile d'obtenir la taille et la conformation que le courage et l'endurance.

En 1915, lorsque Albert avait environ deux ans il servit entre autres "Black Princess"—693—jument noire qui pesait plus de 1,400 livres et Brunette Colombe—1324—une jument brun foncé qui pesait moins de 1,100 livres. Le printemps suivant deux pouliches noires vinrent au monde: Delphine de Cap-Rouge—1670—issue de la première mentionnée, et Dianora de Cap-Rouge—1673—issue de l'autre. En dépit de l'écart considérable dans le poids de leurs mères, Delphine et Dianora pesaient respectivement, au moment de leur naissance, 130 et 125 livres; à six mois, 565 et 600; à douze mois 765 et 795; à deux ans, 1,075 et 1,125, et à trois ans 1,175 et 1,215 livres.

Ces résultats étaient certainement très encourageants. Ils ont démontré que Albert était "bon raceur", qualité qu'il tenait probablement de sa mère, car les deux pouliches, quoique issues de juments très dissemblables de conformation et de taille, et également légèrement différentes de couleur, se ressemblaient beaucoup: elles avaient à peu près le même poids et toutes deux étaient noir de jais.

Six autres de ses pouliches, venues au monde de 1917 à 1919, démontrent également que cet étalon donne des produits uniformes et qu'il sera sans doute l'un des facteurs principaux dans la régénération de la race.

PROBLÈMES D'ÉLEVAGE.

ÉLEVAGE CONTINU.

Cependant Albert ne durera pas toujours. Il peut disparaître à tout moment, aussi nous avons pris les dispositions nécessaires pour continuer, par sa progéniture mâle, la régénération de la race qu'il a si bien commencée. Sébastienne—1219—une jument

noire typique, pesant environ 1,250 livres, lui a été accomplée, et elle a mis au monde, le 20 octobre 1916, un poulain noir, Daniel de Cap-Rouge—1672—qui pesait 1,265 livres à l'âge de trois ans, soit 110 livres de plus que son père au même âge. Cet étalon servira ses propres demi-sœurs paternelles, et ses pouliches auront 50 pour cent du sang d'Albert ou pas plus que n'a le père lui-même. Nous nous proposons de continuer cet élevage continu avec un fils d'Albert, issu de Brunette Colombe—1324—ou de Prineière—907—car toutes deux accouplées à Albert ont donné les meilleurs résultats. La progéniture issue de ce croisement n'aura encore que 50 pour cent du sang d'Albert. A titre d'essai, nous infuserons aussi le sang de différents juments.

ÉLEVAGE CONSANGUIN.

Si plus tard nous constatons que le sang de certaines de ces juments, mélangé à celui d'Albert, donne un produit supérieur, alors nous pourrions le concentrer par l'élevage consanguin. Par exemple, si la combinaison Albert et Brunette donne à peu près chaque fois ce que nous désirons, nous ferons servir une pouliche de Brunette par son père, ou Brunette elle-même sera saillie par son fils, issu d'Albert. Dans chaque cas, la progéniture aura 75 pour cent du sang d'Albert au lieu de n'avoir que 50 pour cent comme dans l'élevage continu.

C'est là le moyen d'amélioration le plus rapide, mais il offre un danger; c'est que les défauts s'accroissent aussi bien que les bonnes qualités. Il est donc de la plus haute importance, pour l'élevage consanguin, que les deux parents soient vigoureux, sains et doués d'une robuste constitution; ce sont là des bases indispensables, faute desquelles il ne saurait y avoir de succès.

APPORT D'AUTRE SANG.

Il est possible et même très probable qu'en raison de la rareté des sujets qui existent pour régénérer la race Canadienne de chevaux, il soit nécessaire d'avoir recours à d'autres races. C'est-à-dire qu'on se servirait, sur un petit nombre de juments, d'un étalon d'une espèce qui pourrait apporter certains caractères désirés. Cet apport de sang étranger pourrait nous aider à revivifier la race, et comme il nous permettrait de comparer les trois méthodes principales d'élevage, il jetterait également de la lumière sur toute la question de l'élevage du cheval en général.

QUESTIONS D'ALIMENTATION.

ALIMENTS À EMPLOYER.

La question des aliments est très complexe car elle embrasse les fourrages — foin de graniniées, de trèfles, de blé d'Inde; les aliments concentrés — grains, sous-produits de meunerie; et les aliments succulents — racines, ensilage, mélasses et pacages. Beaucoup d'investigateurs prétendent que le point principal dans la préparation d'une ration pour les chevaux est la quantité d'éléments nutritifs; la sorte ou la combinaison d'aliments importerait peu. Il est vrai que le cheval s'accommode fort bien de beaucoup d'aliments différents; ici il est nourri au mil (fléole), là à la luzerne, ailleurs encore au blé d'Inde et ces trois sortes de fourrages paraissent lui convenir tout aussi bien l'un que l'autre. En fait d'aliment concentré, il reçoit de l'avoine dans l'Est des États-Unis, du maïs (blé d'Inde) dans le Centre-Ouest et de l'orge sur la côte du Pacifique.

Pourtant, tant que cette question n'aura pas été plus complètement élucidée, il vaut mieux employer comme fourrage, du moins dans l'Est du Canada, du mil (fléole) pour les animaux de travail; le trèfle peut être donné aux chevaux au repos et aux

jeunes animaux, mais en modération, et à condition que ce trèfle soit de toute première qualité. Les aliments concentrés les plus sûrs sont l'avoine et le son.

QUANTITÉ À DONNER.

Ceci dépend du poids et de la catégorie des animaux—étalons, juments, poulinières, chevaux de travail, chevaux au repos ou jeunes animaux. Par exemple, nous avons constaté à Cap Rouge qu'un cheval ne faisant rien en hiver peut se maintenir en bon état sur une livre de carottes ou de rutabagas—de préférence les premières—une livre de paille d'avoine et une livre de foin ordinaire par cent livres de poids vif. On doit mettre deux semaines en automne et autant au printemps pour changer graduellement la ration. Par contre, il a fallu 1½ livre de foin de mil (9500) et 1½ livre d'un mélange de 5 parties d'avoine et de 1 partie de son par 100 livres de poids vif, pour les chevaux travaillant 2,130 heures par an.

Règle générale, un cheval exige de 1 à 1½ livre de bon foin et de 1 à 1½ livre d'un mélange de 3 parties contre 1, par poids, d'avoine et de son, par 100 livres de poids vif, suivant le travail qu'il fait.

MODE D'ALIMENTATION.

Les aliments peuvent être donnés cuits ou crus, trempés ou secs, coupés ou non coupés, ronds ou moulus, mais on n'a pas généralement l'habitude de cuire ou de tremper les aliments; on donne les fourrages non hachés et le grain entier. On ne fait exception que pour les chevaux très vieux ou convalescents.

LOGEMENT DES CHEVAUX.

À Cap Rouge nous avons des écuries spéciales pour l'élevage; elles renferment toutes les commodités: loges (boxes), stalles, locaux pour voitures et harnais, coffres à pharmacie, coffres à grains, et grenier de foin et de paille par-dessus.

Le cultivateur ordinaire peut tenir ses chevaux à un bout de la vacherie, qui, dans ce cas, doit être séparée du reste par une cloison, mais les mêmes principes de construction s'appliquent dans les deux cas.

À la Station Expérimentale de Cap Rouge nous ne gardons à l'écurie que les chevaux de travail, car tous les autres—étalons, juments poulinières, jeunes poulains—sont hivernés dans des hangars de planches, à devant ouvert.

Ventilation.—La ventilation est un problème difficile dans une écurie. Très souvent quand les ventilateurs fonctionnent, il n'y a pas assez d'animaux pour tenir l'écurie suffisamment chaude; quelques heures après arrivent un ou deux attelages et la température s'élève rapidement. Quel que soit le système installé, il faut toujours être sur le qui-vive et ouvrir ou fermer les bouches d'appel ou de sortie d'air suivant la température, la direction du vent et le nombre d'animaux à l'écurie.

La lumière doit entrer par des fenêtres faciles à ouvrir et disposées d'une façon telle que le soleil ne donne pas directement sur les yeux des animaux attachés, tandis que ceux qui sont en liberté ne peuvent casser les vitres. N'oublions pas que le soleil est de beaucoup l'agent de désinfection le plus puissant et le meilleur marché pour détruire les germes et les microbes.

Les planchers seront de préférence en béton, qui est plus salubre que le bois, et qui revient moins cher à la longue. Les couloirs ou "passages" seront à surface grossière pour que les animaux ne glissent pas. Dans les loges on pourra employer beaucoup de litière ou mettre une couche de trois pouces d'argile bleue bien pilonnée que l'on remplacera une fois par an. Pour les stalles et pour les chevaux qui travaillent régulièrement, le béton seul fera très bien l'affaire, pourvu qu'on ait assez de

litière, sinon on pourra mettre de l'argile bleue comme dans les loges ou encore un faux plancher mobile, de morceaux de bois dur de 2 x 4 pouces, espacés de un demi-pouce et posés dans le sens de la longueur.

Les mangeoires ont généralement deux pieds de large. Elles sont couvertes de tôle sur les parties faisant saillie pour empêcher les chevaux de les ronger. Les hauts râteliers n'ont pas de place dans une écurie. Ils peuvent convenir aux girafes mais non aux chevaux. Si l'alimentation pouvait se faire sans perte, le meilleur moyen serait de donner le foin sur le plancher et le grain dans des boîtes portatives.

Les cloisons doivent être en gros madriers de 2 pouces. Les bords en seront arrondis car les chevaux s'agitent plus que les autres animaux.

Les cuves individuelles se nettoient difficilement; un bon moyen est d'avoir une auge où les chevaux peuvent boire en sortant ou en entrant et à laquelle on peut les mener.

Plans.—L'éleveur du Dominion, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, se fera un plaisir d'envoyer un plan à toutes les personnes qui décriront d'une façon détaillée ce qu'elles veulent avoir.

SOIN ET ENTRETIEN.

L'ÉTALON.

L'étalon doit être soumis à un travail modéré si c'est possible. Si on ne veut pas l'employer aux travaux de la ferme, de peur d'ennuis ou de retards, on lui donnera un grand enclos, contigu à une bonne stalle, ou un petit pacage ayant un abri en planches à devant ouvert. Le foin, l'avoine et le sou sont à peu près les seuls aliments qu'il exige, en quantités convenant à sa taille et au travail qu'il est appelé à faire, soit comme cheval de travail soit comme géniteur. Les "poudres de condition" ou autres stimulants ne donneront jamais à un étalon la vitalité nécessaire pour engendrer des poulains vigoureux.

LA JUMENT.

La jument a certainement besoin d'exercice, mais une expérience effectuée avec la même jument pendant cinq années consécutives à la station expérimentale de Cap Rouge démontre que le mode d'exercice est sans importance. La jument en question, Black Princess—693—, a travaillé tout le temps pendant deux hivers jusqu'à l'accouchement; elle a pas-é deux autres hivers en plein air, ayant pour tout abri un hangar de planches, à devant ouvert; un autre hiver elle a été tenue dans une loge mais elle sortait fréquemment. Tous les ans elle a élevé un bon poulain. Le foin, l'avoine et le son doivent être les aliments principaux, mais il est bon d'avoir quelques racines et un peu de tourteaux de lin pour assurer le libre jeu des intestins, ce qui est un point important. Dès que la cire se forme sur les trayons on doit se tenir sur le qui-vive, car le poulain naît généralement de deux ou trois jours après.

LE POULAIN.

Un surveillant doit se tenir sur les lieux sans être vu lorsque la jument délivre, car les narines du poulain sont recouvertes d'une membrane qui pourrait l'étouffer si on ne l'enlevait pas rapidement. En cas de mauvaise présentation, difficile à corriger, la meilleure chose à faire est d'appeler un vétérinaire. Si le jeune animal est vigoureux, il têtera au bout d'une heure et on fera bien de lui laisser ce temps pour qu'il apprenne à se dresser sur ses jambes. Deux fléaux le menacent: le mal de nombril et la constipation. Pour le premier, on applique de la teinture d'iode sur le nombril aussitôt que possible après la naissance et on continue ce traitement jusqu'à ce que cette partie soit complètement guérie. Pour le deuxième, on enlève les excréments durs avec le doigt huilé et on donne une injection savonneuse.

L'éleveur dont les poulains ont déjà souffert du mal de nombril fera bien de se servir comme remède préventif de l'un des vaccins commerciaux dont la valeur a été démontrée. Ce vaccin peut être administré aux juments avant le poulinement—pré-inoculation—et aux poulains à leur naissance. On recommande pour cette inoculation d'avoir recours à un vétérinaire.

Nos recherches n'ont pas encore complètement démontré que ce traitement est réellement efficace. Cependant il paraît exercer un effet bienfaisant.



JUMENTS CANADIENNES.

Les bêtes les plus dociles, les plus douces et les mieux disposées que l'on puisse conduire.

PROGRAMME DE RECHERCHES EXPÉRIMENTALES.

La division des fermes expérimentales du ministère fédéral de l'Agriculture a adopté un programme d'expériences sur l'élevage, l'alimentation, le logement et l'exploitation des chevaux. L'exécution de ce programme entraînera des frais considérables pendant un grand nombre d'années, car il y a beaucoup de problèmes à élucider et toutes ces recherches doivent se faire avec le plus grand soin.

C'est là assurément une entreprise d'une grande envergure. Déjà la réalisation en a été commencée sur une douzaine de fermes expérimentales, de l'Atlantique à la côte du Pacifique. On a acheté des juments de différentes races que l'on a fait saillir et des données utiles ont été recueillies et publiées. Il était à craindre que certaines de ces données ne nuisent à l'élevage du cheval plutôt qu'elles ne l'encouragent; il a été démontré, par exemple, qu'un cheval élevé jusqu'à l'âge où il peut être vendu revient beaucoup plus cher qu'on ne s'imagine généralement. Mais les cultivateurs n'ont pas tardé à comprendre l'utilité et la valeur pratique de ce renseignement; ils savent maintenant que le seul moyen de faire de l'argent est d'élever des animaux de choix.

Les expériences de ce genre n'ont rien de sensationnel mais tous les gens raisonnables admettent les avantages pécuniaires que l'agriculture canadienne en retirera.

Les problèmes à étudier sont nombreux: Questions de reproduction d'abord et qui comprennent le croisement continu, consanguin et étranger; questions d'alimen-

tation ensuite fourrages, aliments concentrés, racines, mélasses, pacages, abreuvement, quantités à donner aux différentes catégories d'animaux— ceux qui sont au travail, ceux qui sont au repos ou qui servent à la reproduction— modes d'alimentation, aliments crus ou cuits, secs ou trempés, coupés ou longs, ronds ou moulus; question du logement, l'écurie par elle-même ou une partie de la vacherie séparée du reste par une cloison, pour les chevaux; les abris bon marché pour les jeunes animaux et ceux qui sont au repos; les différents systèmes d'entretien, par exemple, le travail ou le repos pour l'étalon et la jument poulinière; les moyens d'empêcher les maladies communes des poulains, d'élever les poulains, de faire saillir les juments en automne, etc.

Il est évident que malgré l'excellence des travaux accomplis sur une centaine de stations, le nombre d'animaux sur aucune d'elles n'était pas suffisant pour que l'on puisse étudier complètement la question. Devant ces faits, il fut décidé d'établir un grand haras où l'on garderait au moins trente juments poulinières et où l'on pourrait avoir parfois, pour fins expérimentales, plus de cent têtes.

LE HARAS DE SAINT-JOACHIM.

Une occasion excellente se présente d'entreprendre ce travail sur une base coopérative, assurant ainsi au ministère l'appui cordial et l'assistance empressée des éleveurs tout en lui permettant de faire connaître les résultats de ses efforts de la façon la plus rapide et la plus directe.

L'association des éleveurs du cheval Canadien a remis au ministère fédéral de l'Agriculture, pour une période de vingt ans, une ferme ayant quelque 500 arpents en culture. Cette ferme est située à Saint-Joachim, près de 25 milles à l'est de Québec, sur un bon chemin macadamisé et près d'une gare de tramways.

Cette propriété a été inspectée par le sous-ministre de l'Agriculture et le directeur des fermes expérimentales, qui l'ont trouvée tout à fait propre à cette fin.

On se propose d'en faire un haras, sous la surveillance directe du régisseur de la station de Cap Rouge. Une trentaine de juments doivent y être installées qui, ajoutées à une quinzaine des meilleures juments de Cap Rouge, formeront le stock de souche au moyen duquel nous avons le espoir de régénérer la race du cheval canadien. Nous aurons ainsi l'occasion d'étudier, sur une échelle relativement grande, les différents problèmes qui se rapportent à l'élevage, à l'alimentation, au logement et au soin des chevaux.

LA VALEUR DES NOTES BIEN TENUES.

Il y a deux moyens de tenir note de l'ascendance d'un animal; par les relevés officiels de généalogie ou *pedigrees* et par les registres privés.

Généalogies officielles.

On se sert des généalogies officielles pour connaître l'ascendance et parfois la performance ou la production des ancêtres, par exemple, en ce qui concerne les chevaux de course et les bovins laitiers.

Ces généalogies constituent généralement une garantie de bon élevage mais elles doivent être rigoureusement authentiques et identiques; sans cela elles n'ont aucune valeur. Par *authenticité*, on entend l'exactitude de certains détails comme la date de la naissance, la couleur et la parenté; *l'identité* signifie qu'il n'y a pas eu de substitution d'animaux, par exemple qu'un poulain provenant d'une mère renommée n'a pas été remplacé par un poulain d'origine commune.

Malgré la surveillance exercée par les sociétés d'élevage et les sociétés de Livres généalogiques qui corrigent certaines erreurs et découvrent de fausses représentations, on doit admettre qu'une généalogie officielle peut n'être ni authentique ni identique, et ce fait démontre combien il est important de ne traiter qu'avec des éleveurs de bonne réputation.

D'ailleurs, une généalogie par elle-même n'est pas une garantie d'excellence individuelle, car des animaux de race pure, pris individuellement, peuvent être inférieurs à des animaux métis, parce qu'ils proviennent d'une mauvaise lignée.

Registres privés.

Plus importante encore que la généalogie est l'histoire de l'ascendance, notamment celle qui se rapporte à l'aptitude, à la reproduction, à la disposition, au poids, à la couleur. Ce n'est que par les registres privés que l'on peut la connaître.

La station expérimentale de Cap Rouge ne prétend pas être le seul éleveur de chevaux canadiens qui tiennent des registres exacts et complets mais les acheteurs peuvent avoir intérêt à connaître que ces registres existent.

Pour chaque jument poulinière, nous avons une carte de "progéniture" sur laquelle sont inscrits le nom de la jument, son numéro d'enregistrement, son numéro de haras, la date de sa naissance et sa généalogie complète, embrassant trois générations. Au bas, viennent les dates de saillies, de poulinement; s'il y a eu plus d'une saillie le fait est signalé, avec le nom de l'étalon qui a servi; on voit ainsi si la jument est difficile à féconder ou si la faute en est à l'étalon. Puis vient la couleur du poulain, s'il a vécu, son sexe, son numéro de haras, son nom, ainsi que des notes sur son ascendance, son poids à sa naissance, à 6 mois, à 1, 2 et 3 ans. Viennent ensuite trois photographies de l'animal—devant, côté et derrière—à six mois et ensuite à deux ans.

COMMENT SE PROCURER DE BONNS ÉTALONS.

Il y a plusieurs moyens par lesquels les cultivateurs peuvent s'assurer l'emploi de bons étalons. La division de l'industrie animale, du ministère fédéral de l'Agriculture, O'Brien, s'est chargée jusqu'ici de leur venir en aide sous ce rapport.

Le meilleur système, évidemment, et celui qui est le plus usité est le suivant:—

Un certain nombre de cultivateurs se forment en cercle dans le but de louer, pour l'employer dans leur district pendant la saison, le meilleur étalon qu'ils peuvent se procurer. Ces cultivateurs, une fois leur cheval choisi, et bien choisi, avisent de ce fait la division de l'industrie animale qui leur vient en aide par les voies régulières, en payant une prime au propriétaire. Cette prime, s'ajoutant aux droits payés par ceux qui se servent de l'étalon, encourage le propriétaire d'un bon cheval à le faire voyager dans le district en question. Le propriétaire de l'étalon reçoit ainsi une rémunération adéquate et l'éleveur un service très bon marché. Les étalons canadiens de choix continueront sans aucun doute à bénéficier de ce privilège à l'avenir comme ils l'ont fait dans le passé; il n'y a donc aucune excuse pour faire voyager un mauvais cheval Canadien. Les étalons mis en vente par la station expérimentale de Cap Rouge sont de toute première qualité et, à ce titre, devraient être appréciés par les acheteurs. Grâce au système d'organisation que nous venons d'exposer, les éleveurs peuvent avoir l'espoir de se procurer à taux modique les services de ces chevaux et d'autres de même qualité.

Louage d'étalons.

Nous comptons vendre des poulains et des étalons prêts à servir; mais il se peut qu'un moyen encore plus utile et plus rapide d'améliorer la race du cheval Canadien et de recueillir des renseignements plus complets au sujet de l'élevage du cheval en général, soit de placer de bons reproducteurs dans les districts où l'on élève des animaux à toutes fins, et spécialement dans un lieu où se trouve un grand nombre de bonnes juments.

Ce système aurait pour effet d'encourager indirectement l'élevage régional, qui a tant contribué à l'amélioration du bétail et au progrès agricole. Il permettrait également de voir la qualité de la progéniture, de noter si les étalons sont "bons raceurs". c'est-à-dire s'ils sont aptes à transmettre certains caractères; nous pourrions ainsi ramener à Cap Rouge ou à Saint-Joachim ceux qu'on jugera capables de corriger

certains défauts des juments ou d'accentuer quelques-unes de leurs bonnes qualités. L'élevage du cheval est toujours, même dans les conditions les plus favorables, un problème complexe sur lequel on ne jettera jamais trop de lumière.

Ce système de louage des étalons a été pratiqué avec succès pendant un grand nombre d'années en Ecosse, où il a beaucoup contribué au progrès du Clydesdale, et il mérite d'être soumis à un essai plus étendu au Canada.

Une organisation—société d'agriculture, cercle agricole ou même un simple groupement d'hommes,—convient de payer une certaine somme pour l'emploi d'un reproducteur pendant la saison; le cheval est généralement assuré contre les accidents ou la mort. Elle s'engage à prendre bien soin de l'animal, à ne pas le laisser servir plus d'un certain nombre de juments par jour pendant une période déterminée, à refuser les juments qui ne sont pas saines ou celles que l'on sait être difficiles à féconder. Après la saison l'étalon est renvoyé au propriétaire et la responsabilité de ceux qui l'on loué cesse.

Ainsi la société d'agriculture, le cercle agricole ou le groupement qui désire recevoir l'étalon peut demander des renseignements à son sujet à l'organisation qui l'avait en dernier lieu, ou même attendre une année pour voir les poulains avant de le louer. Comme les gens qui avaient le cheval n'ont aucun intérêt financier dans l'animal, on a ainsi une opinion désintéressée. S'ils en étaient propriétaires ils seraient portés à le louer plus qu'il ne mérite et à cacher quelques tares afin de s'en débarrasser.

Le régisseur de la ferme expérimentale la plus proche de votre ferme se fera toujours un plaisir de discuter avec vous toutes les questions qui se rapportent à l'élevage, à l'alimentation, au logement, à l'exploitation, etc., des chevaux. Pourquoi ne pas lui écrire au sujet de ce qui vous embarrasse?

